

COMMUNICATION DE M. E. HOUZÉ.
UN PROCÉDÉ DE CUBAGE DE LA CAVITÉ CRANIENNE.

J'ai fait, à la séance du 24 février 1908, une courte communication pour proposer un procédé de cubage de la cavité crânienne; ce procédé consiste à scier transversalement le crâne et à prendre le moule intracrânien à la gélatine, puis au plâtre, à rendre ensuite le moulage imperméable à l'aide de l'huile de lin bouillie.

Enfin, la capacité est obtenue en notant le volume d'eau déplacée dans une caisse dans laquelle est plongé le moulage.

Je croyais ce procédé nouveau : en faisant, il y a quelques jours, des recherches sur un tout autre sujet, j'ai eu la déconvenue de constater que dès 1862, à la réunion des anthropologistes allemands, tenue à Göttingue, Wagner avait proposé d'obtenir la capacité relative d'après le poids relatif du moule en plâtre; il y avait renoncé en constatant que le poids spécifique du plâtre est extrêmement variable.

Welcker fit remarquer avec juste raison qu'il ne s'agissait pas de déterminer le poids, mais le volume, et que l'on pourrait y parvenir en vernissant le moulage et en le plongeant dans l'eau. Welcker n'a cependant pas appliqué ce procédé.

Ce n'est pas tout : Henri Jacquart a présenté, en 1863, à la Société de biologie de Paris, un nouveau procédé pour mesurer le volume de l'encéphale et la capacité du crâne. Or, ce procédé est celui que j'ai proposé. J'ai hâte de m'excuser auprès de vous d'avoir décrit comme nouvelle une méthode vieille de près d'un demi-siècle.